

## **Le gouvernement n'acceptera pas une hausse illégale des prix**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-06-2012 01:02:50

**Le gouvernement n'acceptera pas une hausse illégale des prix sous prétexte de l'augmentation récente du prix du carburant, a souligné lundi le ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé des Affaires générales et de la gouvernance, Mohamed Najib Boulif.**

En réponse à une question à la Chambre des représentants, le ministre a indiqué que le gouvernement n'acceptera pas que le citoyen puisse être victime des spéculations comme il n'acceptera pas qu'on profite de la hausse récente des prix du carburant pour augmenter les prix du transport des personnes et des marchandises, rappelant que le gouvernement a ouvert un dialogue avec les professionnels et l'ensemble des parties concernées sur toute éventuelle hausse des prix.

La hausse des prix du carburant n'est pas une décision unilatérale, mais plutôt une mesure d'urgence prise dans le cadre de la réforme globale de la Caisse de compensation, a-t-il poursuivi, relevant que le dialogue sur cette réforme a démarré avec la participation de l'ensemble des départements et des acteurs économiques concernés, dont les associations et fédérations des consommateurs.

Tous les acteurs ont été unanimes à souligner la nécessité et l'importance de la réforme de la Caisse de compensation, a indiqué M. Boulif, ajoutant que le gouvernement est ouvert à toutes les suggestions.

La hausse des prix du carburant est une décision "courageuse" et un choix clair du gouvernement au lieu d'opter pour des dettes extérieures, réduire le budget consacré aux investissements (188 milliards de DH) ou d'augmenter le déficit, a-t-il estimé.

La dette extérieure aurait eu un coût exorbitant pour le Maroc et l'accroissement du déficit n'est pas possible afin de ne pas porter atteinte à l'économie nationale, a-t-il dit, ajoutant que le gouvernement a décidé "l'activation de la réforme de la Caisse de compensation" pour atteindre des objectifs à moyen et long termes.

La problématique posée maintenant est d'identifier les catégories devant bénéficier de cette caisse et les moyens de récupérer les montants du soutien accordé par la caisse, a-t-il indiqué, ajoutant que le dialogue est en cours actuellement avec toutes les institutions publiques et privées qui bénéficient du soutien de ladite caisse en vue de parvenir à une solution sur les moyens de récupérer les montants du soutien.

La hausse des prix du gasoil, de l'essence et du fuel industriel s'inscrit dans le cadre de la réforme de la Caisse de Compensation destinée à la maîtrise de ses fonds afin qu'ils bénéficient d'une manière directe aux populations défavorisées, avait assuré le Chef du Gouvernement, Abdellilah Benkirane, lors d'une émission spéciale, diffusée mercredi dernier par les chaînes de télévision

nationales (Al Aoula et 2M) et régionale (Chaine de Laâyoune).

Et d'ajouter que la Caisse de compensation a été mise en place afin de venir en aide aux personnes défavorisées et de rétablir l'équilibre social.

MAPF